COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 02 avril 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni le 02 avril 2021 à 19 h 30 à la Mairie, sous la présidence de Mr VERMEULEN France, Maire.

Étaient présents : MM. et Mmes COFFLARD André, MAGNIER Marinette, BACHELIER Odile, NEVES Manuel, BERMONT Claudine, FOUBERT Evelyne, PEUDEVIN Cédric, NAVARRO-DE-FARIA Céline, TROUVE Gabriel, DOREY Sylvie, MAHEUX Roland, MICHEL David.
Absents : Mme MAUVAIS Dominique a donné procuration à Mme MAGNIER,
Mr CAILLEUX Vincent
Secrétaire de Séance : Mr TROUVE Gabriel

Vote du Budget Primitif 2021

Le Conseil Municipal, après proposition de Mr le Maire, décide de voter le budget primitif 2021 comme suit ; sachant que pour cette année nous procédons à une reprise anticipée des résultats avant l'adoption du compte administratif, en accord avec la trésorerie :

décide de voter à l'unanimité le budget 2021 au chapitre comme suit pour la commune :
en fonctionnement pour 1 097 297,77 € (dépenses / recettes)
en investissement pour 1 386 007,36 € (dépenses / recettes)

subventions communales : sur proposition de la commission des associations, le conseil municipal a voté l'octroi de subventions aux associations suivantes :
les restos du cœur : 1000 € / ass. Judo : 900 € / ass. Tennis : 450 € / ass. chasseurs : 300 € / ass. Terre Tous : 350 € / Coop. Scolaire : 610 € soit un total 3610 €.
A noter que « Céramique Loisirs » a renoncé pour 2021 à l'aide communale eu égard au manque d'activité liée à la pandémie COVID 19.
Pour les autres associations de la commune habituellement financées, la commission des associations étudiera leur demande dès lors qu'un dossier complet aura été déposé.

Autorisation pour création d'une régie d'avances

Le conseil municipal autorise la création d'une régie d'avances et charge le maire de fixer les modalités de fonctionnement selon les règles édictées dans les textes prévus à cet effet.

Candidat pour référentiel et comptable M57

Le conseil municipal autorise le maire à faire acte de candidature pour participer aux préfigurateurs du préférentiel M57 en 2022

Avancement de grade pour 2021

Proposition tableau d'avancement de grade du personnel communal

Le Maire propose le tableau suivant

Cat.	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
C	Adjoint Technique principal 2è classe	Adjoint Technique principal 1ère classe	100%

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Informations et questions diverses :

- Accord du conseil municipal pour l'ajout de Mme BERMONT à la commission « associations »
- Lettre de la maison économie solidaire : nous proposons la location de la salle des jeunes, à revoir avec les demandeurs et AGT à redéfinir à la prochaine réunion.

Les questions diverses ayant été débattues, la séance est levée à 20h30.